

Association Internationale des Démographes de Langue Française (AIDELF)

Budapest - 20-24 septembre 2004

(Version du 15 mars 2005²)

Les immigrés : une perspective historique

France 1962-1999

Organisateur de la séance : Daniel DELAUNAY

Plan

Première partie - Les générations d'un recensement à l'autre

- A - Flux et effectifs observés*
- B - L'enchaînement des effectifs*
- C - les caractéristiques comparées des nouveaux arrivants et des personnes déjà installées en France*
- D - Les enfants*

Deuxième partie - Suivi par génération versus par âge - des indicateurs d'intégration ?

- A - Etre chômeur*
- B - Etre cadre supérieur*
- C - Vivre en couple avec enfant*
- D - Etre propriétaire de son logement*
- E - Habiter dans un immeuble de plus de 20 logements*
- F - Le taux d'emploi des femmes*

Conclusion

¹ Je tiens tout particulièrement à remercier Jean-Claude SEBAG (INSEE, direction générale) qui, ayant émis le projet de présenter une communication au colloque, avait souhaité utiliser la version ménages du fichier Saphir (fichier historique des recensements, alors en cours d'achèvement à la DR d'Insee-Alsace) en vue de présenter des séries utiles à une meilleure connaissance de la population immigrée. Il était prévu que J.C. SEBAG complète la présente communication en développant des analyses faisant appel à des données issues d'autres sources (enquêtes emploi, éducation nationale notamment). Des contraintes extérieures ne lui ont malheureusement pas permis de mener à bien ses projets.

Par ailleurs, il me faut dire ma gratitude à Claire GLENAT et à Jacques POSTIC sans qui je n'aurais pu venir à bout d'un travail qui a consisté à réunir en un même fichier l'essentiel de l'information collectée lors des six derniers recensements de la population. Merci également à Christine FRIEDRICH qui a bien voulu m'aider à la mise en forme du document.

² Après relecture, corrections et quelques ajouts.

Un fichier historique des recensements

Parmi les différentes sources d'information qui permettent de connaître la population immigrée du point de vue quantitatif, le recensement joue un rôle essentiel. Malgré ses faiblesses, il présente une cohérence certaine dans le temps et dans l'espace, du moins au niveau de la métropole : l'ensemble de la population est observée et, si les exploitations exhaustives sont souvent peu riches en variables (sauf pour le RP99), les exploitations par sondage (au vingtième, au cinquième ou au quart) permettent d'engager des travaux d'analyse sur un éventail étendu de thèmes.

Le plus souvent, les analyses historiques effectuées à partir des recensements conduisent à juxtaposer les tableaux obtenus séparément pour chaque collecte. L'originalité de la démarche réside dans la possibilité offerte d'examiner simultanément les informations des différentes collectes regroupées en un fichier unique de variables harmonisées (fichier Saphir). De ce fait tous les croisements sont possibles. L'année du recensement apparaît alors comme une variable au même titre que les autres.

Il faut bien noter que, contrairement à ce qui se passe avec le panel de l'échantillon démographique permanent (EDP), les individus ne sont pas appariés d'un recensement à l'autre. Le fichier Saphir n'est donc pas un panel d'individus. Il peut être vu comme un panel de générations que l'on peut suivre par département ou pays de naissance. L'avantage de ce fichier historique par rapport à l'EDP est d'autoriser des études sur des populations peu nombreuses. Toutes les analyses présentées dans ce document peuvent être a priori poursuivies par régions et départements. Elles peuvent l'être également pour tout ensemble de communes pour autant que l'incertitude aléatoire (inhérente au fait que l'on travaille sur les exploitations par sondage) autorise une fiabilité suffisante au regard des exigences de l'analyse.

Une sélection d'informations

Soulignons que cette communication n'a pas de valeur démonstrative, sinon celle de proposer une sélection de données historiques, si possible originales, sur la population immigrée. Elle ne prétend donc pas confirmer ni infirmer telle ou telle hypothèse.

Compte tenu de la masse d'informations potentiellement exploitables, il a fallu faire des choix. Aussi les premières pages se limitent-elles à l'examen détaillé de la population née au Maroc. Cette population est suivie par générations regroupées souvent en groupes de trois générations (auquel cas on note G3), parfois en cinq (G5), voire en 9 générations (G9) désignées par le centre de la classe. Ainsi la génération G3=1955 correspond-t-elle aux personnes nées en 1954, 1955 et 1956.

Des tableaux disponibles pour 65 nationalités

Le choix de la population marocaine se justifie par le fait que les effectifs de cette nationalité sont nombreux et que, contrairement à d'autres groupes similaires, les séries existent depuis 1962 (à cette date, le nombre de modalités relatives au pays de naissance et à la nationalité est plus limité ; par ailleurs les informations liées à la population née en Algérie sont quelque peu perturbées par les événements de l'époque).

Les différentes modalités

EUROPE			AFRIQUE			ASIE		AMERIQUE
1A	1GR	1SF	3DZ	4GA	5ET	6K	7J	8CD
1B	1I	2BG	3MA	4GU	5MR	6LA	7PK	8US
1CH	1L	2CS	3TN	4MG	5NA	6VN	7RC	9BR
1D	1MO	2H	4BE	4ML	5ZA	7AU	7RL	9CB
1DK	1N	2PL	4BF	4MT		7IN	7SY	9CL
1E	1NL	2RO	4CA	4NI		7IQ	7TR	9ME
1EI	1P	2SU	4CI	4SE		7IR		9RA
1GB	1S	2YU	4CM	4TC		7IS		9YV
			4CO	4TO				

Sauf exception (une dizaine de pays), les séries commencent en 1968 (parfois en 1962). Pour Monaco, deux recensements seulement.

Aux recensements de 1968 et suivants, les modalités sont plus nombreuses de sorte que l'on peut suivre de façon à peu près cohérente les effectifs pour environ 65 sous-ensembles. Pour chacun de ces groupes la nationalité, le lieu de naissance et de résidence antérieure sont identifiées avec les mêmes modalités.

Dans ce papier, on privilégie deux angles d'observation :

- le suivi des générations (partie I). On prend une génération (ou un groupe de générations) et l'on suit les immigrés de recensement en recensement. Dans certains cas on distingue parmi les personnes observées celles qui étaient déjà présentes en métropole au recensement n-1 des autres nouvellement arrivées. Parfois le chiffre de la population marocaine est confronté à d'autres origines.
- Les changements de structure (partie II) intervenus dans le temps, en distinguant la perspective longitudinale (par génération) de la perspective transversale (par âge). En l'occurrence on suit les transformations intervenues au titre de *cinq* générations centrées sur l'année 1945 (23 ans en 68, 37 ans en 82, 54 ans en 99) et, simultanément, on suit les changements intervenus chez les personnes âgées de 23, 37 et 55 ans (en fait des groupes d'âge quinquennaux centrés sur 23, 37 et 55 ans. On cherche ainsi à voir comment évolue la « *distance* » qui sépare une communauté immigrée de la population française correspondante, pour autant bien sûr que cette « *distance* » puisse être exprimée par des différences sur des pourcentages.

Suivre les générations d'un recensement à l'autre

A - Flux et effectifs recensés

Un premier tableau donne le nombre des arrivées au cours de chacune des six dernières périodes intercensitaires. Il s'agit des personnes immigrées (nées au Maroc, de nationalité marocaine ou devenues Françaises par acquisition). Les chiffres, qui sont des flux migratoires, ont été ramenés à un an pour rendre les résultats comparables (en effet, la durée des périodes intercensitaires est inégale et varie de 6 à 9 ans).

Tableau 1 - Les flux d'entrée : les immigrés marocains

Génération	1954-1999 - par génération (G3)					
	Période intercensitaire					
	54-62	62-68	68-75	75-82	82-90	90-99
1931	515	785	604	159	77	55
1934	558	905	776	208	88	47
1937	493	1144	1014	270	110	45
1940	225	1288	1359	396	139	73
1943	178	1057	1758	472	208	80
1946	128	717	2300	590	228	90
1949	138	441	3272	983	365	141
1952	158	285	2602	1225	429	167
1955	150	344	1223	1517	555	241
1958	118	407	651	1629	805	292
1961		394	619	1134	1052	386
1964		315	745	690	1072	536
1967			918	755	863	683
1970			777	925	690	663
1973			386	1023	661	641
1976				1053	746	686
1979				664	840	688
1982					704	503
1985					434	418
1988					193	359
1991						181

BS10

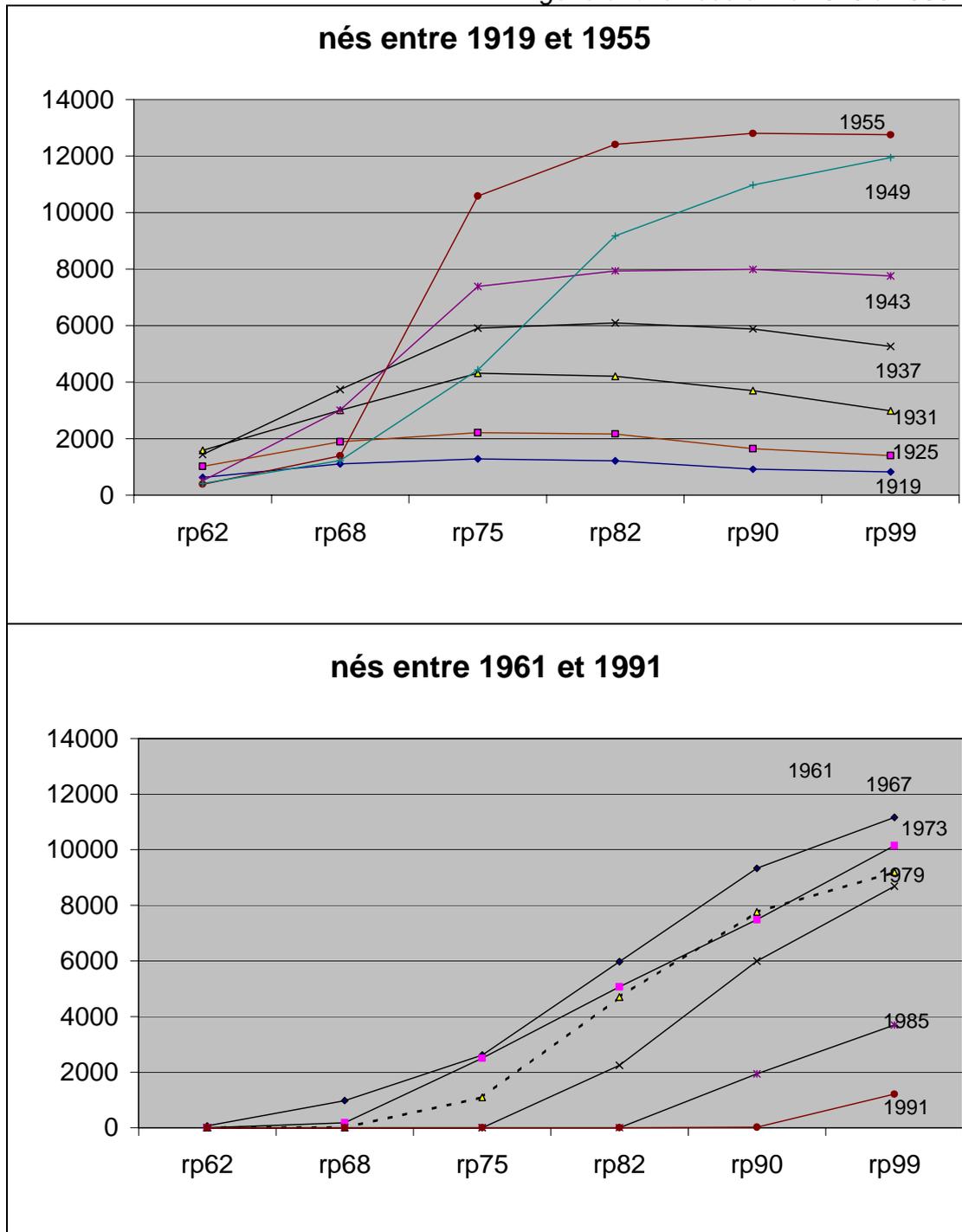
Il apparaît clairement que les arrivées ont été particulièrement nombreuses entre 1968 et 1975. Les immigrés étaient alors des personnes nées surtout entre 1935 et 1955. L'âge modal à l'arrivée en France était de 25 ans environ. Ultérieurement les flux ont nettement diminué cependant que la part des enfants augmentait (conséquence du regroupement familial).

Les effectifs recensés

Les flux successifs contribuent naturellement à grossir les effectifs présents sur le territoire national. D'où les deux graphiques suivants, chaque courbe correspondant à un groupe de trois générations (G3) .

G - 1 - les effectifs présents - les immigrés marocains

générations nées entre 1919 à 1986



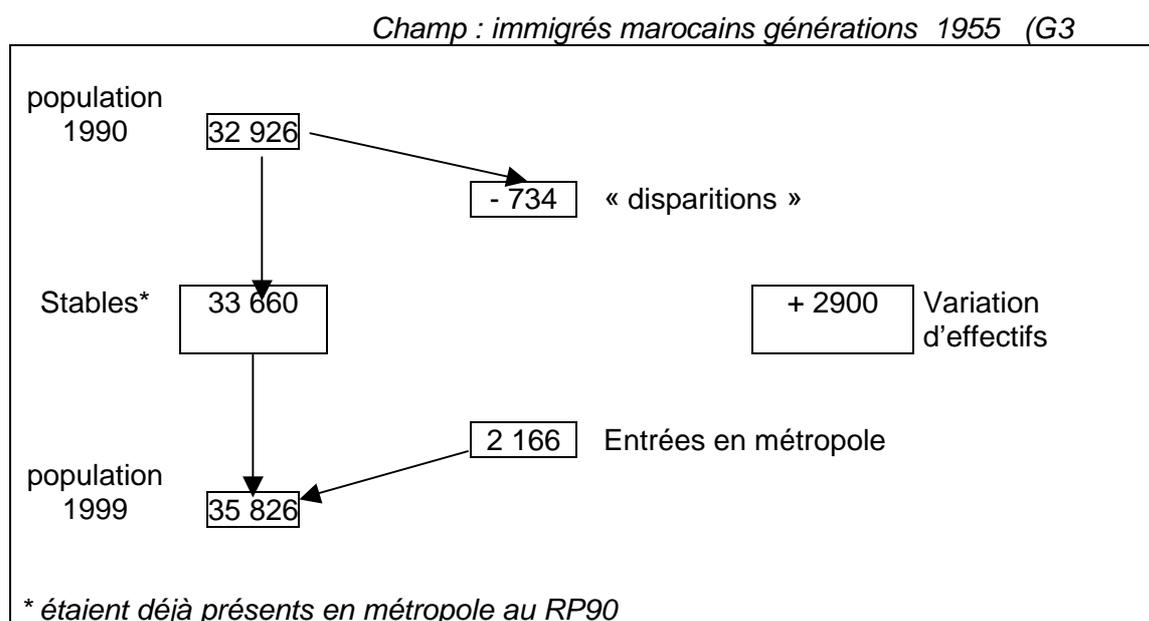
Les courbes apparaissent très régulières dans l'ensemble. Les effectifs des générations nées avant 1950 plafonnent ou entament un processus de régression dû à l'effet conjugué des retours et de la mortalité. Ceux des générations nées autour de 1955 croissent, de même que ceux des plus jeunes. Le parallélisme entre les courbes est assez bien marqué, avec toutefois certaines irrégularités. Ainsi entre 1990 et 1999, la courbe relative aux personnes nées en 1973 (26 ans au dernier recensement croît plus faiblement que celles qui l'entourent (alors que les flux sont du même ordre, cf tableau 1).

Les effectifs présents à un recensement ne correspondent évidemment pas au cumul des flux migratoires puisqu'une partie de la population disparaît. Les uns meurent, d'autres retournent au pays. D'où l'étape suivante qui propose de faire un bilan comptable des effectifs d'un recensement à l'autre.

B - L'enchaînement des effectifs

Soient les personnes nées en 1954, 1955, 1956 (ensemble noté G3 = 1955) immigrées marocaines (nées au Maroc, de nationalité marocaine ou françaises par acquisition)³.

Schéma : D'un recensement à l'autre : bilan comptable



Lecture du schéma - Au recensement de 1990, on a enregistré 32926 personnes immigrées d'origine marocaine nées au cours des années 1954, 1955, 1956. Au recensement suivant, en 1999, elles étaient 35826. L'augmentation de 2900 personnes. Cette variation est confrontée au nombre des entrées en métropole au cours de la période intercensitaire : 2166 personnes

Le schéma permet d'effectuer un bilan comptable sur la base des données observées au recensement *n* (en l'occurrence pour l'effectif total résidant en métropole au RP99 et pour les

³ A ce propos il faut souligner le fait que l'on ne peut isoler, dans la population devenue française, les personnes nées au Maroc qui avaient précédemment une nationalité autre que marocaine ou française. On fait l'hypothèse que les personnes nées au Maroc et devenues françaises sont assimilables au groupe des Marocains immigrés.

flux d'entrée en métropole) et au recensement $n-1$ (pour les effectifs résidant en métropole au RP90)

On constate que le nombre des entrées (2166) est inférieur à l'augmentation des effectifs. En bonne logique, les chiffres sont contradictoires dans la mesure où la différence entre le solde de la population et les entrées en France doit être positive par construction. Cette différence⁴ positive correspond aux disparitions : décès, départs à l'étranger (souvent des retours au pays).

Comment expliquer un chiffre de disparitions négatives ?

Une première explication renvoie au fait que les données proviennent des exploitations par sondage, données entachées par une certaine imprécision.

Mais quand les écarts sont répétés ont s'ils sont importants, il faut chercher d'autres causes. C'est par exemple ce qui se passe si des personnes qui avaient été enregistrées au recensement précédent ont été omises au recensement suivant.

Mais il y a aussi une autre explication. Rien ne prouve en effet que les *mêmes* personnes, *même* avec un statut identique, n'ont pas fait des déclarations contradictoires à l'occasion de recensements successifs. Ainsi il se peut que des personnes originaires du Maroc se soient tantôt déclarées comme Françaises de naissance, tantôt comme immigrées.

Quelle que soit l'explication, on constate que des disparitions négatives ne sont pas rares. Le tableau 2 donne les « disparitions » des **immigrés** d'origine marocaine calculées pour les cinq périodes intercensitaires. Le chiffre des disparitions au titre des immigrés est décomposé en deux groupes, selon que les personnes se sont déclarées de nationalité marocaine et française par acquisition.

Tableau 2 - les « disparitions » - les immigrés marocains -

Période	Age	Effectifs	Solde	Arrivées	génération 1955 - G3 1954-1999			
					« Disparitions »			
					Ensemble	%	Dont Marocains	Dont français par acquisition
		1	2	3	4 = 3 - 2		5	6
1962-68	13	3664	2404	2064	- 340	-13,8	- 88	- 200
1968-75	20	13320	9656	8560	- 1096	-12,9	-965	- 461
1975-82	27	27512	14192	10620	- 3572	-17,5	- 3301	- 709
1982-90	35	32926	5414	4440	- 974	-3,2	1002	- 2320
1990-99	44	35826	2900	2166	- 734	-2,1	3830	- 4755

BS12

Noter que le total des colonnes 5 et 6 n'est pas égal au chiffre figurant dans la colonne 4. L'écart est dû aux personnes nées au Maroc, mais qui ne sont ni de nationalité française, ni de nationalité marocaine.

Rappel : Disparitions négatives : les arrivées intercensitaires sont supérieures à la variation des effectifs de la génération

S'agissant de l'ensemble des immigrés, on constate que les « disparitions » sont toujours négatives, quelle que soit la période intercensitaire.

⁴ Il arrive cependant que les disparitions soient négatives par le seul fait que les données sont issues des exploitations par sondage, en l'occurrence les sondages au quart. Il s'agit alors des incertitudes aléatoires.

Pour l'ensemble du groupe des immigrés, le chiffre des « disparitions » est surtout élevé pour la période 1975-82 qui correspond en même temps aux flux d'arrivées les plus nombreux (col 4). En pourcentage par rapport à la population de référence (par convention moyenne des populations aux deux recensements successifs) , cela fait une proportion de l'ordre de 17%, ce qui est beaucoup.

Noter aussi, mais cela est moins étonnant, que la série des immigrés ayant conservé leur nationalité marocaine (col 5) est devenue fortement positive au titre des deux dernières périodes, cependant que celle des Français par acquisition est négative. Il n'y a là rien d'anormal puisque le fait d'acquérir la nationalité française a pour conséquence la diminution des effectifs du groupe des personnes de nationalité marocaine (disparitions positives, donc tout à fait logiques).

Rappelons que le tableau précédant ne concerne que les immigrés. Il ne prend pas en compte les autres personnes nées au Maroc. *Or on peut penser qu'être né ou non au Maroc est un critère solide : les personnes concernées disent très probablement la même chose d'un recensement à l'autre. Ce n'est pas le cas pour la nationalité qui est une notion plus floue.*

D'où le tableau suivant qui présente le bilan pour l'ensemble de la population qui a déclaré être née au Maroc.

Tableau 3 - les « disparitions » : ensemble des personnes nées au Maroc

générations 1955 G3 - 1954 -1999

Période	Age	Nés au Maroc	Variation intercensitaire	« disparitions »				
				total	Dont Français de naissance	Dont immigrés (total)	Dont Immigrés marocains	Dont immigrés devenus français
		1	2	3	4	5	6	7
1962-68	13	24596	7256	460	800	- 340	- 140	- 200
1968-75	20	26645	12049	-1189	-93	- 1096	-635	- 461
1975-82	27	49028	12383	-827	2745	- 3572	- 2863	- 709
1982-90	35	55820	6792	-1676	-702	- 974	1346	- 2320
1990-99	44	57589	1769	789	1523	- 734	4021	- 4755

BS13

Rappel : Disparitions négatives : les arrivées intercensitaires sont supérieures à la variation des effectifs de la génération- La colonne 7 est identique à la colonnes 6 du tableau précédent (T2). La colonne 6 ne diffère de la colonne 5 du tableau T2 que par le fait qu'elle inclut les personnes nées au Maroc, de nationalité ni française, ni marocaine) .

Si les « disparitions » sont effectivement négatives quelle que soit la période intercensitaire quand il s'agit des immigrés, ce n'est plus vrai quand on considère l'ensemble de la population née au Maroc. Pour cet ensemble, les taux de « disparitions », qu'ils soient positifs ou négatifs sont assez faibles, inférieurs à 4%.

En revanche les mêmes taux calculés pour les immigrés (qui forment en principe un groupe invariant (on reste toute sa vie immigré, que l'on acquière ou non la nationalité française) fluctuent beaucoup plus.

Quant aux « disparitions » des personnes dites Françaises de naissance, elles sont tantôt positives (le taux dépassent 10% sur la période 1975-82) tantôt négatives, auquel cas faiblement.

La confrontation des effectifs de « disparitions » pour chaque groupe semble accréditer l'idée que des personnes qui se déclaraient immigrés à la date d'un recensement tendent à se déclarer Français de naissance à un recensement ultérieur.

On peut sommer les résultats sur plusieurs recensements, ce qui est une opération peut-être discutable (du fait notamment des allers et retours de certains migrants) mais qui permet au moins de limiter les effets des incertitudes liées au défaut de couverture inégal d'un recensement à l'autre. L'on voit alors le contraste entre le nombre des disparitions concernant la population dite Française de naissance et la population immigrée.

Tableau 4 : les « disparitions » concernant 8 nationalités

Cumul sur trois périodes intercensitaires - 1975-1999 (G 9)

Pays de naissance	G 937	G 946	G 955	G 964
Ensemble				
<i>Maroc</i>	18860	16896	-4328	-14539
<i>Algérie</i>	84383	68388	20504	8299
<i>Tunisie</i>	12807	13245	5504	-3416
<i>Turquie</i>	7087	8617	-1629	-5504
<i>Afrique*</i>	7139	14682	5038	-10487
<i>Espagne</i>	34614	30017	20471	18676
<i>Italie</i>	17326	15029	10738	5318
<i>Portugal</i>	57947	60696	14250	15770
Dont Français de nais.				
<i>Maroc</i>	2527	2812	7577	1592
<i>Algérie</i>	21558	13028	19121	9793
<i>Tunisie</i>	2486	2076	3574	598
<i>Afrique*</i>	1452	475	2449	3500
Dont Immigrés				
<i>Maroc</i>	16333	14084	-11905	-16131
<i>Algérie</i>	62825	55360	1383	-1494
<i>Tunisie</i>	10321	11069	1930	-4014
<i>Turquie</i>	7067	8676	-1791	-5405
<i>Afrique*</i>	5687	14207	2589	-13987
<i>Espagne</i>	35592	30559	19709	18047
<i>Italie</i>	18678	16118	10546	4691
<i>Portugal</i>	58515	61620	15155	16387

* francophone, sauf Maghreb

Ex : G 937 : cumul de 9 générations : 1933....1941

BS14

L'examen du tableau appelle quelques commentaires :

- pour l'ensemble. A supposer que l'information « pays de naissance » soit fiable, ce qui est probable, des « disparitions » importantes peuvent être le signe de retour aux pays (cela est très

net pour les Portugais et les Espagnols par exemple nés avant 1950), mais elles peuvent avoir pour cause des défauts de couverture à l'un des recensements (1975 ou 1999).

- pour les Français de naissance. S'agissant des personnes nées dans les pays d'Afrique où une communauté importante d'origine française a vécu, il peut y avoir une confusion dans les déclarations (des personnes en principe immigrées se déclarant Françaises de naissance).

- pour les immigrés. Les « *disparitions* » négatives sont surtout importantes pour les générations les plus jeunes originaires des pays d'Afrique et dans une moindre mesure de Turquie.

C - Les caractéristiques comparées des nouveaux arrivants et des personnes déjà installées en France

L'arrivée de nouveaux immigrés modifie sensiblement la composition de la population déjà en place. Le tableau 5 compare différentes catégories de population en matière de diplôme (avoir ou non un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat).

Tableau 5 - **Ecart de structure entre les immigrants récents et les immigrés déjà installés : le diplôme** G3

<i>Les immigrés marocains nouvellement arrivés %</i>									
	1931	1937	1943	1949	1955	1961	1967	1973	1979
1968	2,7	2,7	4,7
1975	2,5	1,9	3,1	7,2	14,0
1982	2,9	4,2	4,6	8,0	26,1	33,8	.	.	.
1990	3,2	5,0	8,2	11,6	23,0	50,5	49,1	.	.
1999	8,9	14,1	14,5	11,2	21,0	35,5	44,4	42,7	27,9
<i>Les immigrés marocains déjà présents %</i>									
1968	3,5	3,9	5,4	1,7
1975	3,2	3,2	5,6	8,0	13,6
1982	3,6	3,7	5,6	6,7	18,1	22,8	.	.	.
1990	3,7	4,3	5,9	6,5	14,1	31,7	.	.	.
1999	7,2	7,8	10,0	9,9	16,9	32,7	35,7	36,2	21,8
<i>Les personnes françaises nées en France %</i>									
1968	10,5	14,3	17,0	2,9
1975	12,2	16,6	24,2	25,9	20,9
1982	12,3	16,9	25,1	27,5	29,1	29,7	.	.	.
1990	13,2	17,9	26,8	29,3	31,0	34,0	39,4	.	.
1999	12,9	18,3	26,8	29,9	32,7	36,3	42,5	59,0	43,3

BS15A

La première constatation est que le niveau de diplôme des immigrés déjà présents en France est nettement inférieur à celui des personnes nées en France, ce qui n'est évidemment pas étonnant. La seconde constatation est que le niveau de diplôme des nouveaux arrivants est maintenant élevé. Il atteint même le niveau des Français pour certaines générations (personnes nées en 1967).

Le ratio femmes/hommes

Pour les mêmes groupes de générations, on rapporte les effectifs féminins aux effectifs masculins.

Tableau 5a - **Ecart de structure entre les immigrants récents et les immigrés déjà installés : le ratio femmes/hommes**

G3

	1931	1937	1943	1949	1955	1961	1967	1973	1979
Les immigrés marocains nouvellement arrivés %									
1968	26	21	25	65	95	102	109	.	.
1975	25	21	18	19	71	89	87	94	.
1982	56	54	66	70	110	124	90	103	92
1990	73	71	65	107	136	84	90	88	92
1999	85	93	165	156	203	120	90	116	98
Les immigrés marocains déjà présents %									
1968	29	25	27	70	93	96	106	.	.
1975	29	24	23	24	76	93	89	96	.
1982	34	32	33	37	112	114	93	100	96
1990	40	35	38	45	128	118	92	91	90
1999	55	44	43	50	140	128	97	99	94

BS15B

D - Les enfants

La connaissance de la population issue de l'immigration est plus incertaine que celle de la première génération. Les enfants présents dans une famille sont susceptibles d'être déclarés au recensement de différentes façons alors même qu'ils ont objectivement le même statut. Un enfant de 10 ans né en France de parents immigrés marocains peut, selon la déclaration qui est faite par les parents, être reconnu au recensement comme Français de naissance, Français par acquisition ou comme Marocain. Par ailleurs, il y a lieu de distinguer en fonction de la nationalité ou plutôt du statut du père et de la mère, ce qui complique encore les choses. Quant à la troisième génération, elle ne peut être appréhendée par le recensement, sauf peut-être de façon indirecte si l'on fait des hypothèses quant à la fécondité et aux migrations de retour.

Convention : dans la suite du texte les indicateurs concernent les enfants des familles âgés de moins de 15 ans. Des calculs semblables peuvent être faits pour les enfants vivant en famille par âge détaillé et regroupements jusqu'à 24 ans.

Pour essayer d'y voir un peu plus clair, on examine la question des enfants issus de l'immigration sous deux angles :

I - En regardant les enfants des femmes immigrées :

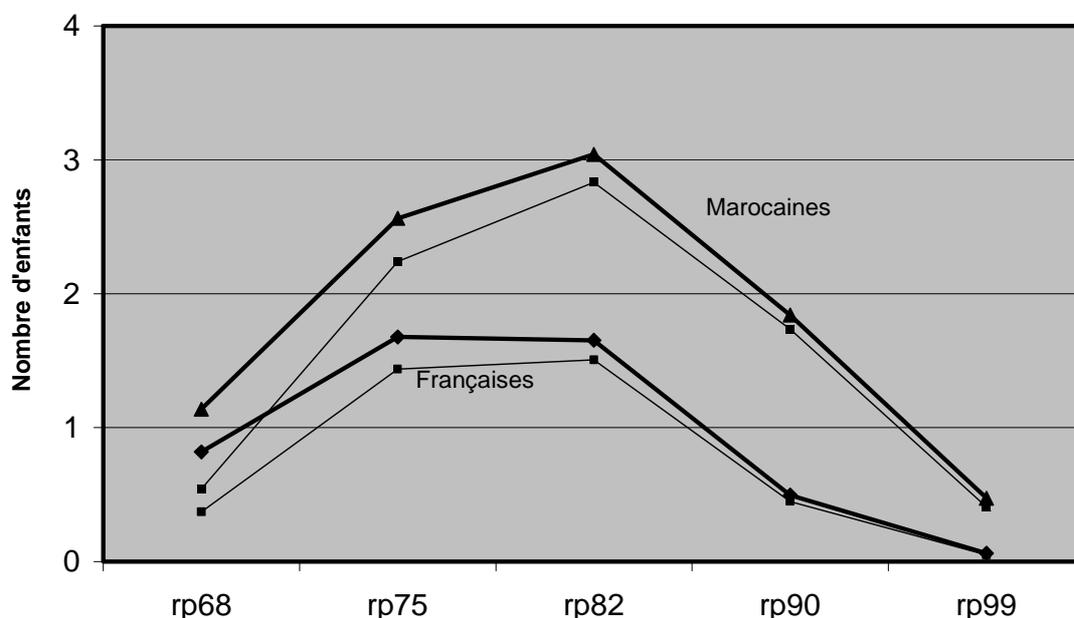
On suit à différents âge de la vie d'une femme immigrée marocaine le nombre d'enfants qu'elle a en charge dans sa famille. L'indicateur n'est pas à proprement parler un taux de fécondité mais, en première approximation, il y ressemble.

On présente deux graphiques. L'un (G-2a) concerne les femmes nées en 1946. L'autre (G-2b) concerne les femmes âgées de 41 ans. Dans les deux cas, l'indicateur est calculé en rapportant le nombre d'enfants de moins de 15 ans au nombre de couples (courbe en gras), soit en rapportant au nombre total de femmes correspondant (ce qui inclut donc les femmes en situation monoparentale, et les personnes hors famille notamment).

Sur chaque graphique figurent deux couples de courbes. Dans un cas on suit l'évolution des enfants issus de familles marocaines (les deux parents sont des immigrés), dans l'autre cas, il s'agit de familles françaises (les deux membres sont nés en France). En première approximation, les courbes sont proches et évoluent de façon parallèle.

On ne doit pas oublier - et c'est toute la difficulté de l'analyse en la matière - que la composition des groupes se modifie dans le temps, surtout quand il s'agit de la population immigrée, du fait des arrivées et des départs du territoire national. On a vu en particulier à quel point les nouveaux immigrants ont des niveaux de diplôme différents de ceux qui sont déjà installés sur le territoire.

**G 2a - nombre d'enfants par famille et par femme
(femmes nées en 1946)**



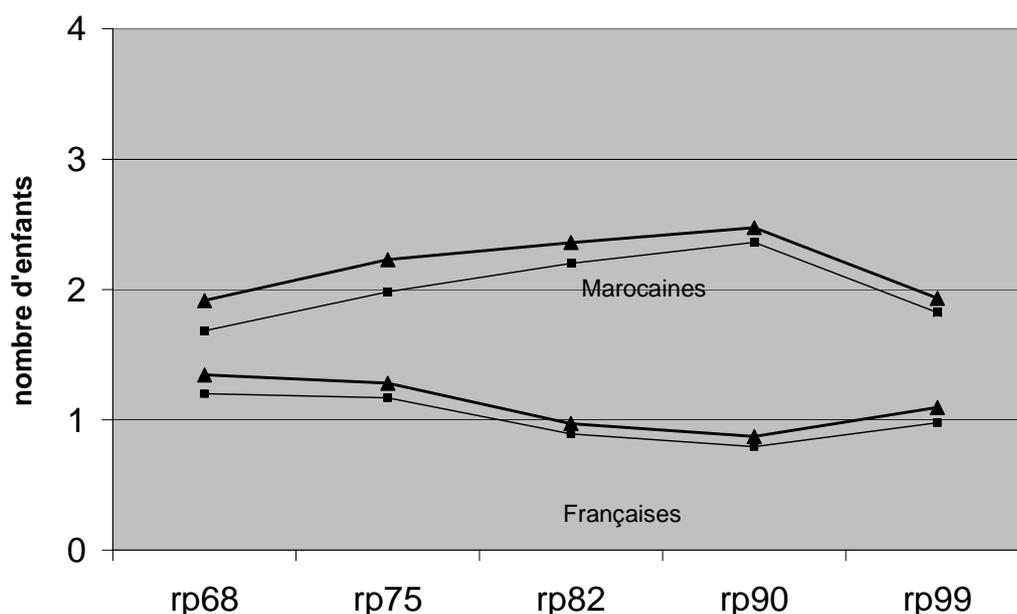
- Population marocaine et française 1962-1999

(note : le nombre d'enfants par femme est nécessairement plus faible que nombre d'enfants par famille)

Que le nombre d'enfants soit nettement plus élevé chez les Marocaines que chez les Françaises n'étonne pas (le rapport est souvent de l'ordre de 2 à 1). En revanche le suivi comparé des courbes est un peu plus intéressant. Chez les Marocaines, le nombre maximum d'enfants a été atteint au recensement de 1982, chez les Françaises, l'indicateur, nettement inférieur, est stable sur deux périodes successives. La différence entre les courbes pour une même nationalité renseigne sur l'importance du nombre des femmes vivant hors famille sur le nombre moyen d'enfants par femme.

G 2b - nombre d'enfants par famille et par femme : 41 ans

Population marocaine et française 1962-1999 Le suivi du nombre d'enfants à un âge donné est



assurément plus facile à interpréter. A l'augmentation faible observée de 1962 à 1990 fait suite une brusque diminution de l'indicateur. Comme, à l'inverse, chez les Françaises, une légère augmentation apparaît au cours de la dernière période intercensitaire, on assiste à une réduction sensible des différences de comportement entre la population française et la population marocaine.

II - En regardant la nationalité des enfants.

Le point de vue est maintenant différent. On ne considère plus une génération (ou un âge donné), mais un ensemble plus vaste, formé en l'occurrence des femmes dont l'âge à chaque recensement est compris entre 20 et 60 ans.

La partie gauche du tableau 6 concerne les couples formés de deux immigrés de même nationalité d'origine. La colonne (1) donne le nombre de couples, la colonne (2) donne la proportion d'enfants déclarés Français de naissance, la colonne (3) le pourcentage correspond à la part des enfants nées hors métropole.

Les deux dernières colonnes donnent le nombre de couples mixtes, selon que l'homme ou la femme est d'origine immigrée.

Examinons à titre d'exemple la situation des immigrés d'origine marocaine.

Le nombre de couples ainsi constitués avoisine, au dernier recensement le chiffre de 94000, ce qui correspond à une augmentation de plus de 10% par rapport au recensement précédent. De leur côté les couples mixtes sont en très forte augmentation, de l'ordre de 50% lorsque c'est l'homme qui est immigré marocain et de 90% quand c'est la femme.

Tableau 6 : **Données sur les couples**

champ : femmes ayant entre 20 et 59 ans

Origine	Recensement	Nombre de couples	Nombre d'enfants <15 ans	% de déclarés Français de naissance	% d'enfants nées hors métropole	Couples mixtes H imm.	Couples mixtes F imm.
		1	2	3	4	5	6
Marocaine							
	1968	6320	2,49	17,7	59,4	5284	5924
	1975	23285	2,40	7,5	48,7	9490	7490
	1982	60200	2,55	7,1	33,1	16760	9876
	1990	84332	2,60	15,2	21,5	25872	13060
	1999	93845	1,68	34,7	10,1	38046	21785
Algérienne							
	1968	33964	3,71	9,0	25,1	19388	5860
	1975	66305	3,53	13,6	19,7	36005	7690
	1982	97584	2,67	18,3	19,3	42348	11068
	1990	95236	2,07	46,9	12,7	44056	18248
	1999	75987	1,28	72,1	10,0	56129	31883
Tunisienne							
	1968	12536	1,83	44,7	47,5	8720	7168
	1975	22425	1,85	21,0	32,0	13175	7735
	1982	33412	2,21	13,1	18,4	17912	8608
	1990	36836	2,09	20,7	11,3	20488	7908
	1999	31330	1,52	36,6	7,9	23045	7983
Turque							
	1968	(3368)	(0,37)	(52,8)	(37,5)	(3632)	(1376)
	1975	6220	1,61	4,0	74,9	2735	1090
	1982	20332	2,59	4,2	52,3	3184	844
	1990	35772	2,04	10,9	29,1	3564	996
	1999	45807	1,54	29,7	11,1	7293	2886
Africaine*							
	1968	1168	1,74	22,0	47,6	1840	620
	1975	5160	1,64	16,5	39,6	4410	1965
	1982	13852	1,93	18,1	28,6	7228	3820
	1990	23352	2,67	43,1	16,6	11620	8824
	1999	32534	2,32	66,0	9,2	19940	18776

* **francophone, hors Maghreb**

Notons que par rapport aux graphiques précédents, le point de vue est différent puisque le champ de la population est formé de l'ensemble des femmes des 20 à 59 ans, alors que les graphiques 2a et 2b concernent chacun un groupe (génération ou âge). Notons aussi que les chiffres de la Turquie en 1968 correspondent à une structure de population très différente de l'actuelle : il y avait alors une proportion élevée de personnes d'origine arménienne).

BS21

Le nombre d'enfants de moins de 15 ans issus de couples d'origine marocaine, qui oscillait lors

des quatre derniers recensements autour de 2,5 enfants par femme a chuté subitement pour n'être plus que de 1,68.

Autre résultat intéressant : la proportion grandissante des enfants *déclarés français de naissance*. Elle double en 9 ans, pour atteindre 34,7%. Cet indicateur est à rapprocher du pourcentage d'enfants nés hors de métropole : celui-ci n'est plus que de 10,1%, ce qui signifie que 90% des enfants sont Français puisque nés sur le sol.

La lecture du tableau permet de voir combien sont différents les comportements des couples selon les nationalités .

Ainsi, on voit comment, pour une proportion à peu près égale d'enfants nés en France (de 88 à 90%), la proportion des enfants déclarés de nationalité française varie considérablement : de 30% chez les Turques à 72% chez les Algériennes.

Bien entendu l'analyse devrait être approfondie. On a voulu surtout montrer l'étendue du champ des exploitations possibles.

La fréquence des couples mixtes

La fréquence des couples mixtes est sans doute un indicateur pertinent en matière d'intégration. On présente donc un tableau donnant à deux dates, 1982 et 1999, la proportion des couples dont l'un ou l'autre membre est immigré. Les pourcentages figurent pour la population âgée de 20 à 59 ans d'une part, de 25 à 34 ans d'autre part.

Tableau 7 - Proportion de couples mixtes, selon la nationalité

		20 - 59 ans et 25 - 34 ans - RP82 et RP99			
		20-59 ans*		25-34 ans*	
	Origine	1982	1999	1982	1999
Hommes					
	Maroc	21,8	28,8	19,5	45,7
	Algérie	30,3	42,5	29,5	65,2
	Tunisie	34,9	42,4	31,7	53,3
	Turquie	13,5	13,7	7,8	12,0
	Afrique	34,3	38,0	33,7	40,8
Femmes					
	Maroc	28,8	18,8	10,1	29,6
	Algérie	10,2	29,6	10,2	54,9
	Tunisie	20,5	20,3	13,5	21,4
	Turquie	4,0	5,9	2,6	6,2
	Afrique	21,6	36,6	18,8	41,8

Mode de calcul pour les hommes : nombre de couples mixtes dont l'homme est immigré sur nombre total de couples dont l'homme au moins est immigré. Même calcul pour la femme.

BS21

Plusieurs résultats significatifs apparaissent :

- Quand l'homme est un immigré vivant en couple, le conjoint est français dans 42% des cas si l'homme est Algérien ou Tunisien. Le pourcentage est un peu plus faible s'il est Africain et devient plus bas encore s'il est Marocain ou Turc (13,7%). La progression est particulièrement

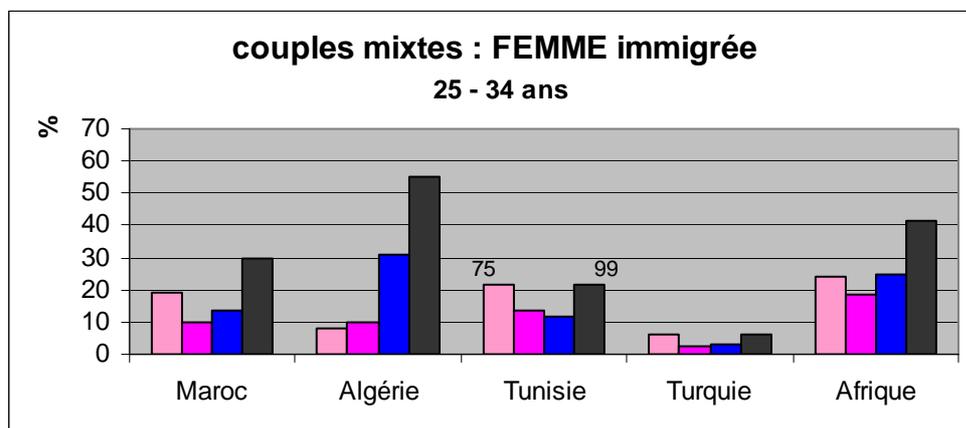
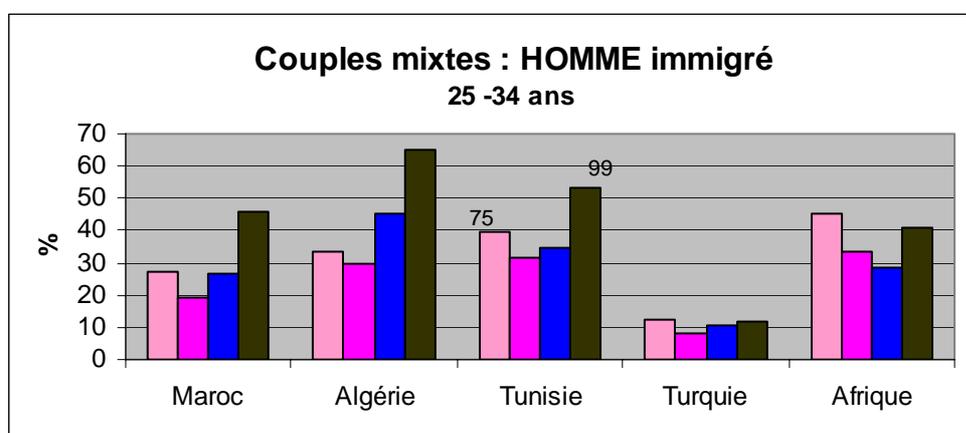
forte chez les Algériens.

- les femmes d'origine immigrée sont nettement moins souvent en couple avec un Français. C'est le cas tout particulièrement des femmes turques (5,9%). La symétrie des comportements n'est observée que chez les Africaines : 37% des femmes et 38% des hommes ont un conjoint français. La progression de l'indicateur n'est pas la règle.

La partie droite du tableau donne les mêmes pourcentages relatifs à un groupe d'âge plus homogène puisqu'ils concernent les personnes âgées de 25 à 34 ans. Les évolutions sont généralement beaucoup plus rapides : on atteint 65% chez les hommes d'origine algérienne et 55% chez les hommes. En revanche les pourcentages ne bougent pratiquement pas chez les Turcs et ne croissent que modérément chez les Africaines.

C'est ce que montrent les graphiques qui suivent :

G - 3 La fréquence des couples mixtes - 25 - 34 ans



note : l'âge est celui de la femme

Les femmes vivant hors d'une famille

Ces personnes peuvent ou non être seules dans leur logement. Il peut s'agir de personnes ayant des liens de parenté ou non. Ces personnes hors famille sont nombreuses chez les jeunes notamment au cours des études. On distingue deux groupes d'âge.

Tableau 8 - Les femmes vivant hors famille (en %)

Origine	20-24 ans*		30-34 ans*	
	1982	1999	1982	1999
Françaises	55,8	74,2	11,6	18,3
Maroc	35,4	71,7	6,7	16,4
Algérie	55,0	73,2	7,0	18,2
Tunisie	37,2	71,0	6,6	13,2
Turquie	23,8	47,6	2,3	5,5
Afrique	42,8	65,5	16,1	16,9

BS22

Chez les plus jeunes (les personnes de 20 à 24 ans), plus de deux femmes sur trois vivent hors d'une famille, les taux des immigrés tendant à se rapprocher des taux nationaux. Les femmes turques font exception puisque seulement 48% vivent hors famille. Chez les femmes de 30 à 34 ans, la progression est particulièrement forte sauf chez les Africaines qui avaient déjà des taux proches de ceux des françaises.

Les femmes en situation monoparentale

La propension à vivre en situation monoparentale est de plus en plus fréquente. Entre 25 et 29 ans, seules les femmes turques sont moins souvent dans cette situation et l'écart avec les Françaises est bien faible (4,3% contre 4,8%). Le rythme de croissance est très rapide, passant de 0,7% en 1982 à 4,3% en 1999. Ce sont les femmes africaines qui sont de loin le plus souvent en situation monoparentale.

Les pourcentages pour les personnes de 30 à 34 ans sont nettement plus élevés, mais la hiérarchie des nationalités n'est pas très différente.

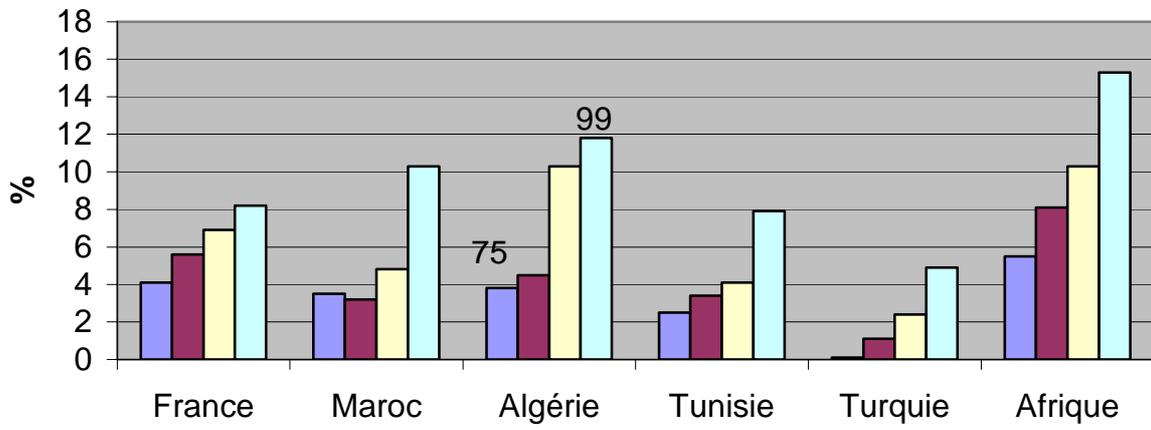
Tableau 9 - les femmes vivant en situation monoparentale (en %)

Origine	25-29 ans*		30-34 ans*	
	1982	1999	1982	1999
Françaises	3,6	4,8	5,6	8,2
Maroc	2,0	6,3	3,2	10,3
Algérie	4,2	7,7	4,4	11,8
Tunisie	2,0	5,6	3,4	7,9
Turquie	0,7	4,3	1,1	4,9
Afrique	3,5	10,0	8,1	15,3

BS22

G - 4 : les femmes de 30 à 34 ans en situation monoparentale

Femmes de 30 à 34 ans en situation monoparentale



Suivi par génération versus par âge

L'analyse longitudinale est sans doute utile mais elle ne saurait se suffire à elle-même ne serait-ce que parce que les interprétations qui peuvent être effectuées ne sont pas toujours immédiates. L'analyse transversale s'impose également en complément de la précédente.

Dans ce chapitre, on cherche à faire apparaître *simultanément* les résultats des deux démarches d'analyse, l'objectif étant d'essayer de bien mettre en évidence ce qui distingue les populations immigrées de la population d'origine française pour quelques variables essentielles.

Le choix des variables est un peu arbitraire et l'exercice est d'abord de méthode. Il s'agit plutôt de tester la démarche avant de la généraliser éventuellement à d'autres variables si elle s'avère utile à la compréhension des phénomènes d' « intégration » de la population immigrée. Cette mise en forme des données en séries doit permettre par exemple d'associer dans une perspective historique les séries sur l'emploi et le chômage aux conjonctures économiques et aux règlements migratoires.

Les tableaux qui suivent ont la même structure. Pour un critère donné (le taux de chômage par exemple), on présente en colonne les six derniers recensements.

En ligne apparaissent deux groupes de résultats :

- pour l'analyse longitudinale : suivi pour les personnes nées en 1945 (G5, donc nées entre 1943 et 1947).
- pour l'analyse transversale (regroupement de cinq âges détaillés)
 - * à 23 ans (en fait de 21 à 25 ans)
 - * à 37 ans (en fait de 35 à 39 ans)
 - * à 55 ans (en fait de 53 à 57 ans).

Pour chaque groupe, deux lignes apparaissent : l'une concerne les immigrés marocains, et l'autre les Français de naissance.

Par construction, les séries transversales et longitudinales se « croisent » : les données en colonne dans les cases grisées sont alors identiques.

Enfin, on présente des résultats comparés concernant le ratio d'emploi (nombre de personnes ayant un emploi par rapport à la population totale) pour huit nationalités. Une page de graphiques pour les générations nées en 1945, une page pour les personnes âgées de 37 ans.

A - Etre chômeur

Soulignons tout d'abord que le taux de chômage tel qu'il est calculé habituellement (rapport entre le nombre d'actifs occupés et le nombre total des actifs) est mal adapté à l'analyse dès lors que les catégories étudiées présentent des taux d'activité peu élevés (les immigrés et notamment les femmes immigrées, les jeunes de moins de 25 ans sont dans ce cas). C'est pourquoi on préfère au taux utilisé traditionnellement un ratio obtenu tout simplement en ramenant le nombre de chômeurs à la population totale.

Tableau 10 a : pourcentage de la population au chômage

		RP62	RP68	RP75	RP82	RP90	RP99
Nés en 1945	Marocains	4,4	3,3	3,2	7,9	14,4	20,3
	<i>Français</i>	<i>0,7</i>	<i>2,1</i>	<i>2,2</i>	<i>3,8</i>	<i>5,7</i>	<i>7,6</i>
23 ans	Marocains	2,6	3,3	3,7	10,9	22,5	25,5
	<i>Français</i>	<i>1,1</i>	<i>2,1</i>	<i>4,3</i>	<i>11,2</i>	<i>13,6</i>	<i>14,2</i>
37ans	Marocains	2,1	2,8	2,7	7,9	13,3	21,4
	<i>Français</i>	<i>0,5</i>	<i>0,9</i>	<i>1,6</i>	<i>3,8</i>	<i>7,1</i>	<i>8,8</i>
54 ans	Marocains	.	5,0	4,3	9,7	16,0	20,3
	<i>Français</i>	<i>0,6</i>	<i>1,1</i>	<i>1,5</i>	<i>3,5</i>	<i>6,2</i>	<i>7,6</i>

BR30

Si l'on suit la génération née en 1945, on constate que l'écart de taux s'accroît entre les deux communautés, tant en valeur absolue qu'en valeur relative (en 1999, le taux de chômage est presque trois fois plus élevé chez les Marocains).

Par âge les écarts sont également très importants. Toutefois, à 23 ans, les taux de chômage étaient voisins jusqu'en 1982 ; ce n'est qu'ultérieurement que les écarts se sont creusés : 17 ans plus tard, les taux varient du simple au double. Chez les personnes de 37 ans, l'augmentation est de 7 points entre 1990 et 1999 pour les Marocains, de seulement 1,7 point pour les Français.

B - Etre cadre supérieur

On rapporte le nombre de personnes actives occupées qui se sont déclarées dans la catégorie 3 de la CSP à la population totale. Ce groupe qui a connu une très forte progression de ses effectifs au cours des dernières années comprend aussi bien les professeurs que les chercheurs, les cadres de la fonction publique et les cadres d'entreprise. Il comprend aussi les professions libérales. Noter qu'en 1962, les données étaient non représentatives puisque le groupe étudié était très jeune (il contenait évidemment peu de cadres supérieurs).

Tableau 10 b : pourcentage de la population cadre supérieur

		RP62	RP68	RP75	RP82	RP90	RP99
Nés en 1945	Marocains	.	1,3	2,0	2,5	3,5	3,7
	<i>Français</i>	0,1	1,7	7,6	10,2	13,4	13,1
23 ans	Marocains		1,3	0,5	0,4	0,6	0,6
	<i>Français</i>	0,7	1,7	1,9	1,3	1,6	1,7
37ans	Marocains	0,7	1,7	1,8	2,5	4,1	7,8
	<i>Français</i>	3,9	4,4	7,0	10,2	10,4	10,9
54ans	Marocains	.	1,3	2,4	2,1	2,3	3,7
	<i>Français</i>	3,2	4,2	5,7	6,5	8,8	13,1

Les premières générations de Marocains arrivées en métropole étaient d'un niveau de qualification très bas. Malgré l'arrivée de personnes nettement plus diplômées, la proportion de cadres supérieurs dans cette communauté reste très faible, puisque quelques années avant la fin de la vie active, à peine 6% des actifs marocains se déclarent cadres supérieurs en 1999 contre 13,1% dans la population française.

A noter que si l'on considère les personnes âgées de 37 ans, le taux des Marocains tend à rejoindre le taux des Français, l'écart n'étant plus que de 3 points (forte augmentation chez les Marocains, stabilité chez les Français)

C - Vivre en couple avec enfant

Il s'agit des personnes qui ont déclaré vivre en couple. Cette population est rapportée à l'ensemble des effectifs des générations concernées.

Tableau 10 c : pourcentage de la population en couple avec enfant

		RP62	RP68	RP75	RP82	RP90	RP99
Nés en 1945	Marocains	.	12,4	27,0	56,9	67,0	60,8
	<i>Français.</i>	0,4	26,1	70,7	78,5	69,3	25,5
23 ans	Marocains	10,4	12,4	16,8	36,3	14,9	10,3
	<i>Français</i>	20,7	26,1	25,6	19,2	10,6	6,0
37ans	Marocains	38,9	32,5	35,0	56,9	75,5	69,6
	<i>Français</i>	74,7	76,5	78,8	78,5	74,1	68,0
54 ans	Marocains	27,8	41,6	42,0	40,6	49,7	60,8
	<i>Français</i>	39,7	43,2	38,5	37,0	34,6	25,5

Presque à tous les âges et à tous les recensements les écarts de taux sont grands entre les deux communautés. Le cycle de vie est sans doute très différent et l'effet du regroupement familial a modifié les structures. Chez les personnes nées en 1945, la propension des Français à vivre en couple atteint son maximum au recensement de 1982 pour décroître ensuite très vite, ce qui n'est pas le cas dans la population marocaine où les taux n'ont engagé une diminution, au demeurant assez faible, après 1990..

A 23 ans, les immigrés marocains vivant en couple avec enfant ne sont plus que 10,3% en 1999, contre 36% au recensement de 1982 : l'écart avec la population d'origine française s'est fortement restreint. Les séries pour la population âgée de 37 ans sont intéressantes à observer puisque les pourcentages caractérisant les deux communautés se sont rejoins : en 1975, il n'y avait à cet âge que seulement 35% des Marocains pour vivre en couple avec enfant, contre 78,5% des Français

D - Etre propriétaire de son logement

L'unité statistique est ici l'individu. On pourrait évidemment créer un tableau similaire en prenant comme unité statistique le ménage.

Tableau 10 d : pourcentage de la population propriétaire du logement

		RP62	RP68	RP75	RP82	RP90	RP99
Nés en 1945	Marocains	17,8	7,8	7,9	7,9	15,4	22,4
	<i>Français</i>	43,9	30,5	37,4	59,6	69,1	73,5
23 ans	Marocains	10,4	7,8	6,2	4,7	8,3	12,5
	<i>Français</i>	32,8	30,5	31,6	33,8	39,5	38,7
37ans	Marocains	8,3	10,3	10,8	7,9	12,9	21,0
	<i>Français</i>	40,8	43,7	52,7	59,6	61,1	56,1
55 ans	Marocains	38,9	17,1	17,0	18,8	16,4	22,4
	<i>Français</i>	48,9	53,1	59,8	66,5	72,4	73,5

Au fil des âges, la propension à devenir propriétaire de son logement augmente, tant dans l'une que dans l'autre communauté. Mais au bout du compte, à 55 ans, l'écart entre les deux groupes reste considérable : à 55 ans, 73,5% des Français contre 22,4% chez les Marocains sont propriétaires de leur logement

Résultat à souligner : à 37 ans, la propension à être propriétaire de son logement augmente chez les Marocains mais diminue chez les Français.

E - Habiter dans un immeuble de plus de 20 logements

Tableau 10 e : pourcentage de la population vivant dans un immeuble de plus de 20 logements

		RP62	RP68	RP75	RP82	RP90	RP99
Nés en 1945	Marocains		16,5	15,6	21,2	20,3	22,1
	<i>Français</i>	5,6	10,3	14,7	11,0	8,6	8,0
23 ans	Marocains		16,5	13,4	25,0	23,5	23,7
	<i>Français</i>	7,4	10,3	14,2	15,8	14,2	15,6
37ans	Marocains		16,3	16,3	21,2	22,9	26,3
	<i>Français</i>	8,0	8,8	9,8	11,0	9,4	9,4
55 ans	Marocains		25,7	21,4	19,7	19,3	22,1
	<i>Français</i>	6,7	7,3	7,6	8,0	7,6	8,0

(L'unité statistique est ici également l'individu - même remarque que précédemment).

On constate qu'avec l'âge, la population d'origine française tend à vivre de moins en moins souvent dans un immeuble de plus de 20 logements. Ce n'est pas le cas pour les Marocains chez qui l'indicateur marque une parfaite stabilité.

A 37 ans, les taux augmentent légèrement chez les Marocains et semblent se stabiliser chez les Français. D'une façon générale, les différences entre les deux communautés demeurent d'égale importance.

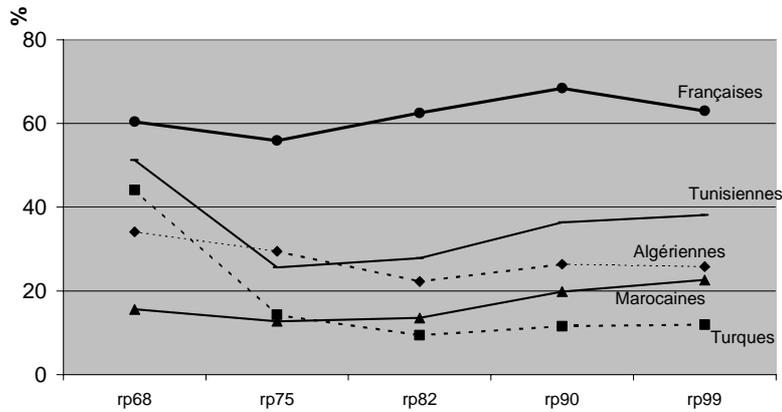
F - Le taux d'emploi des femmes

On propose deux séries de graphiques montrant l'évolution de l'emploi des femmes pour neuf pays d'origine. La première série concerne l'évolution de 1968 à 1999 pour les personnes nées en 1945, la seconde concerne les personnes ayant 37 ans. Les séries sont comparées aux mêmes valeurs relatives aux femmes nées en France.

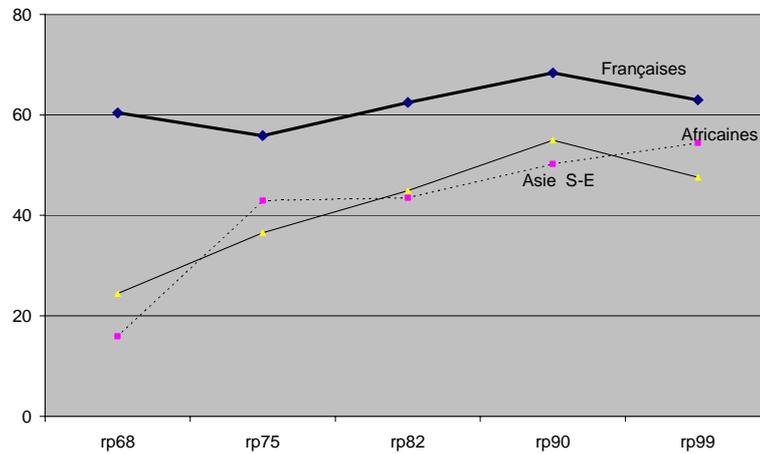
(graphiques pages suivantes)

Le ratio d'emploi pour les immigrés de différentes origines (%)

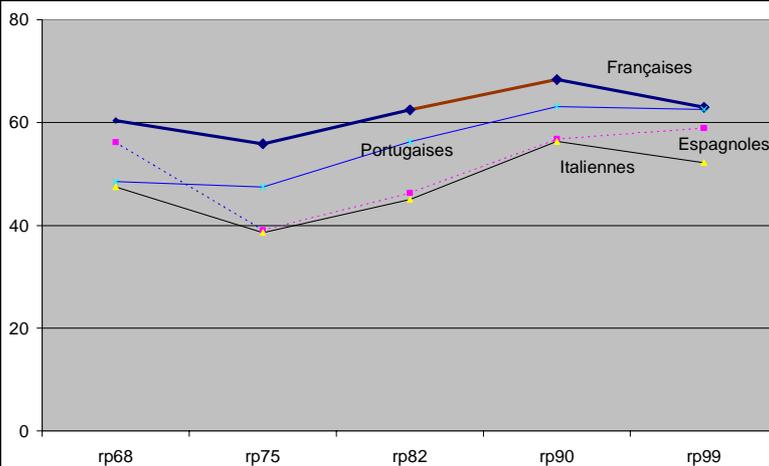
Génération 1945 G3



Les taux d'activité des femmes au fil des années évoluent généralement peu, du moins depuis 1975. Quand, après 50 ans, la propension à occuper un emploi commence à diminuer chez les Françaises, elle reste stable ou augmente dans les autres groupes. La propension à travailler reste toujours très faible chez les Turques.



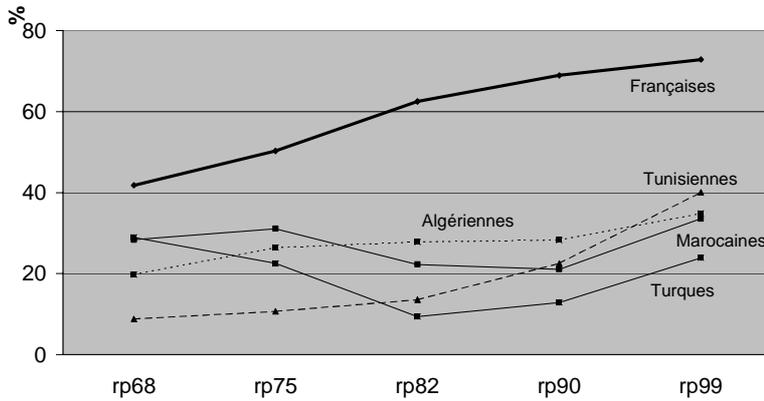
Les taux d'activité sont nettement plus élevés chez les Africaines et les personnes originaires des pays du sud-est asiatique que pour les quatre nationalités du graphique ci-dessus. Noter que les courbes se sont croisées entre 1990 et 1999, à l'avantage des femmes africaines.



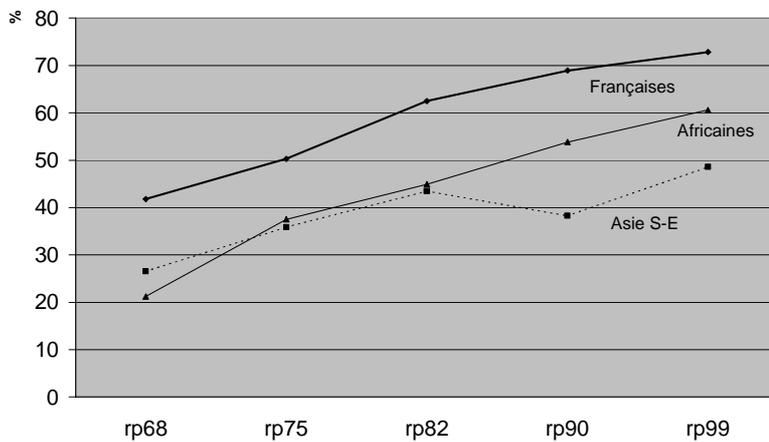
Les taux d'emploi sont élevés pour ces trois groupes issus de l'immigration d'origine européenne. On note quelques petites singularités qu'il pourrait être intéressant d'examiner plus en détail. Mais, en première approximation, c'est le parallélisme avec les taux français qui caractérise les trois courbes.

Le ratio d'emploi par âge (%)

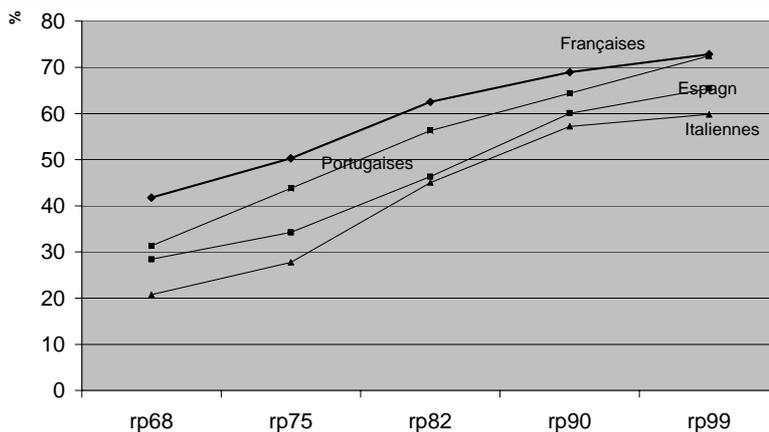
Femmes âgées de 37 ans



.La tendance générale est à un rattrapage des taux très en retrait par rapport à ceux de la population française. Ceux-ci ayant dépassé le seuil des 70% n'augmentent plus que faiblement. En revanche, les taux des quatre populations d'origine immigrée s'accroissent très vite : ceux de la population d'origine tunisienne plus rapidement encore.



Les femmes d'origine sud-asiatique sont en voie de rattraper les taux des femmes d'origine française. Le contraste avec les Africaines est net.



Le graphique confirme la similitude de comportement des femmes d'origine européenne avec les Françaises, bien que les taux d'activité soient toujours inférieurs.

Conclusion

La prise en compte de la perspective historique s'impose si on veut disposer d'une vision dynamique de l'immigration.

On a cherché à comparer les résultats issus des recensements successifs et à voir dans quelle mesure les données pouvaient s'enchaîner de façon cohérente. Il apparaît assurément des anomalies dont il ne faut sans doute pas ignorer l'existence. En dehors des problèmes de couverture (la proportion d'omissions est plus grande dans la population d'origine étrangère que dans la population française), il y a probablement des anomalies de codification. Même si un examen plus attentif de la cohérence des résultats est souhaitable, il est cependant acquis que les séries historiques sont éloquentes.

Une réflexion sur les liens entre la conjoncture économique, les réglementations migratoires et certains indicateurs présentés en séries historiques devraient permettre de donner un éclairage expliquant les différentes phases de l'insertion des immigrés dans la société.

Tous ces résultats étant disponibles au niveau départemental et beaucoup l'étant au niveau communal, des analyses ultérieures devraient permettre de faire apparaître des composantes territoriales pertinentes, ce qui ouvre un champ d'analyses complémentaires.

Enfin, la mise en oeuvre du nouveau recensement devrait permettre le suivi annuel d'une série d'indicateurs mettant en évidence l'évolution de l'intégration des immigrés. Les graphiques proposés devraient donc pouvoir être mis à jour annuellement.

Pour en savoir plus

Cent ans d'immigration, étrangers hier, français aujourd'hui - INED Collection Travaux et documents n°131 - 2003

TOULEMON Laurent - La fécondité des immigrées : nouvelles données, nouvelles approches - INED - Population et sociétés n°400, avril 2004

TRIBALAT Michèle - Une estimation des populations d'origine étrangère en France - INED - Population n° 1, 2004

INSEE - Regards sur l'immigration depuis 1945 - synthèses n°30 - octobre 1999

BORREL Catherine et TAVAN Chloé - La vie familiale des immigrés - INSEE - France, portrait social 2003/2004 -

Revue française des affaires sociales - Circulations migratoires - La Documentation française n°2 - avril 2004

Des informations sur le fichier Saphir (fichier qui réunit l'ensemble des informations contenues dans les fichiers des exploitations par sondage des six derniers recensements français) pourront vous être communiquées en contactant l'auteur de cette communication (bernard.aubry@insee.fr).